



Calcul 13ème mois pour négo immo cc30

Par **libellule74_old**, le **02/12/2007** à **22:22**

Bonjour,

Je travaille comme négociatrice dans une agence immobilière, et je n'ai jamais touché de 13ème mois, alors que prévu dans ma convention collective (3090).

Mon salaire n'est constitué que de commissions, avec une avance sur commissions de 1600 € pour les mois où je n'ai rien vendu.

Ainsi comment se calcule ce 13ème mois car les avis de différents avocats divergent:

- soit sur la base de mon cumul annuel brut imposable/13 (sur fiche de salaire de décembre) ou sur même base /12 pour définir une moyenne mensuelle et ressortir un 13ème mois?
- soit égal à mon salaire minimum garanti (c'est à dire mon avance sur comm) soit 1600 € brut?

le total est évidemment en chiffres différents, je suis déroutée car cela fait des mois que j'en parle à mon patron qui fait sourde oreille, alors j'envisage les prud'hommes...alors si vous pouvez m'aider ce serait super